

Développement de filières à bas niveau d'impact

Dossier de la rédaction de H2o
December 2020

Le bassin Adour-Garonne est touché par les dégradations des cours d'eau et des nappes par les produits phytosanitaires (notamment les herbicides) et les nitrates. Les eaux superficielles sont également très sensibles aux matières en suspension, particules de sols arrachées aux parcelles agricoles par l'érosion notamment sur les sols en cultures. Cette érosion favorise le transfert de polluants et elle est accentuée par le travail du sol, les périodes de sols nus et le manque d'infrastructures agro-écologiques comme les haies. Le bassin Adour-Garonne est également très marqué par des périodes de sécheresse, accompagnées d'écoulements très faibles pour les cours d'eau et des abaissements du niveau des nappes parfois très élevés. L'impact des changements climatiques ne fait qu'aggraver ces phénomènes. Dans le cadre des productions agricoles et de leur mise en valeur jusqu'à la vente au consommateur, cet appel à projets doit permettre à l'agence de l'eau et ses partenaires d'accompagner, à différents niveaux d'avancement, les projets de mise en place ou de développement de filières adaptées aux objectifs d'une agriculture qui se renforce sur le plan environnemental, économique et social.

Cet AAP peut être mobilisé pour des projets qui permettent de : Assurer la préservation de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques, des sols et de la biodiversité et de l'environnement dans son ensemble par le développement de produits agricoles et agroalimentaires de qualité ; Soutenir des filières à bas niveau d'impact (BNI) rentables économiquement et assurant une juste répartition de la valeur ajoutée ; Valoriser les territoires par un processus ancré localement et apte à gagner un environnement et des relations sociales de qualité.

Dépot des dossiers - 31 janvier 2021